

Me Saloua DELLALOU
Avocate à la Cour



Saloua DELLALOU a commencé sa carrière en 1992 au sein du cabinet **Boussayene Knani** . Elle est chargée des affaires civiles, prud'homales et de recouvrement.

Saloua DELLALOU est titulaire d'une maîtrise en Droit obtenue à Alger en 1990. Elle a été admise au CAPA à Tunis en 2007.

Domaines d'expertise

- Droit Civil
- Droit Social,
- Droit des contrats,
- Droit des assurances
- Droit commercial
- Droit des suretés

Formation

- Certificat d'aptitude à la profession d'avocat, Tunis
- Maîtrise en Droit Privé, faculté de droit et des sciences juridiques d'Annaba (Alger)

Langues : Arabe – Français

Barreau : Tunis, 2007